

**Der Grosse Rat
des Kantons Bern**

**Le Grand Conseil
du canton de Berne**

Dienstag (Vormittag), 14. Juni 2022 / Mardi matin, 14 juin 2022

**Wirtschafts-, Energie- und Umweltdirektion /
Direction de l'économie, de l'énergie et de l'environnement**

**81 2021.RRGR.310 Postulat 209-2021 Benoit (Corgémont, SVP)
Höhere Beiträge für Heizungsanlagenanierungen**

**81 2021.RRGR.310 Postulat 209-2021 Benoit (Corgémont, UDC)
Le Conseil exécutif est chargé d'étudier une augmentation des subventions accordées lors
de l'assainissement d'une installation de chauffage**

Präsident. Somit kommen wir zu Traktandum 81. Dieses Geschäft ist mit einer Erklärung zurückgezogen. Weil Grossrat Benoit nicht mehr bei uns ist, vertritt es Grossrätin Graber. Du hast das Wort.

Anne-Caroline Graber, La Neuveville (UDC), porte-parole de l'auteur du postulat. Je viens présenter devant vous les raisons du retrait d'un postulat déposé par notre ancien collègue Roland Benoit, qui a siégé au Grand Conseil durant près de vingt ans.

Ce postulat avait pour objectif de charger le Conseil-exécutif d'étudier une augmentation des subventions accordées lors de l'assainissement d'une installation de chauffage. Selon le Conseil-exécutif, le remplacement d'un chauffage actuel au bois ou au gaz n'est pas subventionné en raison de son effet limité par rapport au remplacement des chauffages électriques ou au mazout. Cette affirmation, chers collègues, semble discutable et mérite quelques clarifications. En effet, sur le site de la DEEE, on peut lire qu'une subvention minimale de 3000 francs est prévue pour le remplacement d'un chauffage à bois par un autre chauffage à bois.

Ce soutien étatique nous semble hautement justifié pour deux raisons : en hiver, alors même que la production d'électricité indigène est plus faible que durant la belle saison, les pompes à chaleur classiques se transforment en chauffage électrique. Plusieurs spécialistes avancent qu'il en est ainsi dès que la température extérieure est inférieure à 5 degrés. Dans ces circonstances hivernales, se chauffer au bois permet d'économiser une électricité dont une partie importante est importée. Cela présente en plus l'avantage de réduire notre dépendance par rapport à l'énergie électrique importée dont une part importante provient des centrales nucléaires et de l'énergie fossile.

Avant de conclure, nous désirons attirer l'attention du Conseil-exécutif sur l'importance d'accorder généreusement des prolongations de délais afin de ne pas compromettre certains projets, comme par exemple les chauffages à distance dont la réalisation requiert souvent plus de temps qu'un chauffage réalisé dans une maison individuelle. Pour terminer, nous vous informons que nous déposerons sur ce sujet une nouvelle intervention formulée différemment aussi bien sur la forme que sur le fond.

Präsident. Hier gibt es keine Diskussion, es ist ein Rückzug mit Erklärung.